



Université
Gustave
Eiffel

Chaire
d'économie
sociale
et
solidaire

Erudite
LABORATOIRE D'ÉCONOMIE
PARIS-EST

CAHIER DE RECHERCHE Chaire ESS-UGE

Numéro spécial 2023

Auto-évaluation accompagnée du dispositif French Impact Paris vallée de la Marne

Hervé Defalvard¹, Osia Vasconcelos²

¹ Chaire ESS-UGE et Laboratoire Erudite

² Co-Enseignante à l'université Fédérale du Reconavo de Bahia et Chercheuse associée au Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Économique (LISE/CNRS)

Table des matières

Introduction	3
1/ Contexte et méthode	4
1.1/ Objectifs de l'évaluation	6
1.2/ Objet de l'évaluation.....	6
1.3/ Questions évaluatives.....	7
1.4/ Données et sources	7
2/ Présentation des résultats : l'accompagnement collectif	8
2.1 L'évolution de l'accompagnement collectif.....	8
i. Genèse du CTIS : rapports et espaces collectifs préexistants.....	9
ii. Évolution du projet tuteuré dans le cadre du Master.....	10
iii. Phase 1 : Formalisation (2018-2019)	11
iv. Phase 2 : Expérimentation (2019-2020)	14
v. Phase 3 : Consolidation (2020-2021).....	17
2.2 Principaux résultats de l'accompagnement collectif	19
2.2.1 Ce que l'accompagnement apporte aux porteurs de projets.....	19
2.2.2 Ce que le projet tuteuré apporte aux étudiants	20
2.2.3 Ce que le Comité territorial apporte à ses membres	21
2.3 Limites et défis	24
3/ Présentation des résultats : les réalisations des dynamiques collectives porteuses des projets de territoire	28
3.1 Les réalisations de la dynamique collective autour des projets de ressourcerie	28
3.1.1 Groupe des porteurs de projets Ressourceries (et tiers-lieux)	29
3.1.2 Les réalisations sur le campus Descartes.....	29
3.1.3 L'éco-lieu Georges Braque.....	30
3.2 Les réalisations de la dynamique collective autour de la filière brassicole locale	30
3.2.1 La coopérative apprenante brassicole	30
3.2.2 Une filière brassicole locale en gestation	32
3.3 Les réalisations de la dynamique collective autour des circuits-courts alimentaires	32
3.4 Les réalisations de la dynamique collective autour de la plateforme de covoiturage PVM34	
3.5 Les nouvelles dynamiques collectives autour du sport et de l'insertion	35
3.6 Le rôle structurant du nouveau festival Territoires solidaires et innovants.....	36

Introduction

Ce document est une présentation des résultats de la recherche évaluative portant sur la dynamique collective mise en œuvre par le comité territorial de l'innovation sociale (CTIS) sur le territoire de Paris-Vallée de la Marne (PVM) dans le cadre du label gouvernemental Territoire French Impact. Le CTIS-PVM a été créé en avril 2019 suite à la remise de ce label par Christophe Itier en tant que Haut-commissaire à l'économie sociale et solidaire. Le CTIS-PVM se compose de cinq membres : la chaire ESS-UGE, l'agglomération Paris-Vallée de la Marne, le Sietrem, France Active 77&91 et la M2ie. L'article 8 qui est aussi le dernier article de la charte du CTIS-PVM prévoit qu'une activité de recherche soit menée en son sein pour modéliser sa démarche d'accompagnement afin de la partager et de la discuter.

En conséquence, une recherche évaluative a été conduite, entre septembre 2020 et mars 2021, par la Chaire ESS-UGE. À travers le traitement et la synthèse des données collectées, nous proposons une présentation des résultats sur lesquels pourra s'appuyer le nouveau Pôle territorial de coopération économique de Paris-Vallée de la Marne (PTCE-PVM³), qui prolonge désormais les actions du CTIS, pour conduire sa stratégie et son développement.

Après avoir présenté le dispositif d'accompagnement (1) et rappelé les objectifs (2), l'objet (3) et les questions ayant conduit cette recherche (4), nous précisons les données et les sources (5) avant de présenter les résultats en deux parties. La première (6) traite du dispositif d'accompagnement mis en place par le CTIS alors que la seconde (7) concerne une photographie des réalisations de la dynamique collective des projets de territoire, actualisée au premier trimestre 2022.

³ Suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la secrétaire d'État à l'économie sociale, solidaire et responsable, Olivia Grégoire, le CTIS PVM a initié une réponse avec une grande partie des acteurs de son écosystème d'innovation sociale. Le 31 juillet 2021, le PTCE-PVM a fait partie des 107 lauréats de cet AMI et a ainsi été reconnu comme un PTCE Émergent.

1/ Contexte et méthode

Depuis sa création en 2019, le CTIS anime le label Territoire French Impact Paris Vallée de la Marne qui associe deux niveaux : celui de l'accompagnement des projets ESS du territoire sur trois défis (circuit-court alimentaire, économie circulaire et mobilité douce et partagée) et celui de l'écosystème constitué par les organisations du territoire relevant ces trois défis. L'objectif est de favoriser le développement de projets de l'ESS en les intégrant à une dynamique collective à travers laquelle ils deviennent des projets de territoire. En ce qui concerne le dispositif d'accompagnement, il est structuré en trois niveaux :

- **CTIS** : Associant des acteurs institutionnels, associatifs et universitaire, ce comité a un rôle politique et stratégique au niveau du territoire, dans la mesure où il identifie des axes prioritaires, réalise un travail de veille de l'émergence de projets d'ESS et définit le cadre de l'accompagnement ainsi que les projets qui seront suivis. L'accompagnement de la dynamique collective des projets est le plus souvent réalisé par des groupes d'étudiants de la Licence Professionnelle et du Master de la Chaire ESS-UGE, et s'appuie sur des comités de pilotage. La chaire ESS-UGE est la coordinatrice du dispositif Territoire French Impact.

- **Groupes d'étudiants-accompagnateurs** : Dans le cadre du projet tuteuré, les étudiants de la Licence professionnelle Gestion des Organisations de l'Économie Solidaire (GOESS) et du Master Insertion et Entrepreneurat Social et Solidaire (IESS) sont, chaque année, invités à s'investir dans l'accompagnement d'un projet ou d'une action collective à partir d'une liste indiquée par le CTIS. 150h sont dédiées à cet accompagnement de septembre à février par les étudiants en Licence. Dans le cadre du Master, le « projet tuteuré » se déroule tout au long de l'année universitaire avec 76h au total. Les étudiants travaillent en groupes et leur accompagnement du projet a pour produit pédagogique un rapport présenté aux responsables de la formation, tuteurs et partenaires lors de la soutenance organisée en février pour la Licence et en juin pour le Master. Depuis 2019, les étudiants du Master doivent intégrer dans leur rapport une réflexion sur les projets dans la perspective des communs, en soulevant des pistes de recherche. Enfin, dans cet accompagnement de projet, les groupes d'étudiants ont souvent également un rôle opérationnel qui correspond à leur statut de résidents professionnels temporaires du territoire.

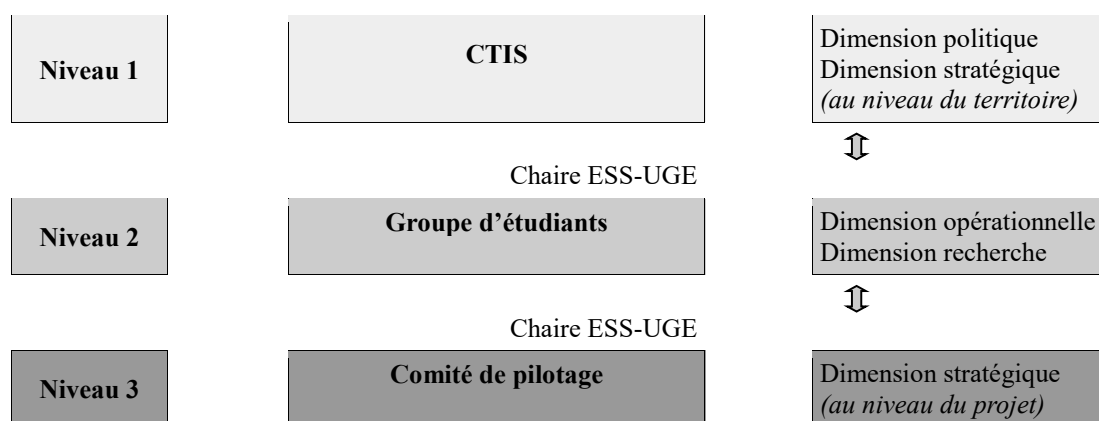
- **Comités de pilotage** : Il s'agit d'un espace de travail collectif souvent animé par les étudiants-accompagnateurs de Master. Le comité réunit les acteurs porteurs du projet et les partenaires. Son

rôle est stratégique dans le pilotage du projet à travers l’animation d’une dynamique collective caractérisée par l’implication de différents acteurs sur le projet.

La dimension de la dynamique collective renvoie à l’approche des projets dans la perspective des communs qui se caractérisent par leur faire commun (ou *commoning*) associant ici les acteurs institutionnels du CTIS et les acteurs des projets autour des défis du territoire. Il s’agit donc de l’articulation entre acteurs hétérogènes (qui peuvent avoir parfois plusieurs rôles, institutionnels et opérationnels) en vue d’un développement durable et concerté du territoire PVM.

La figure suivante représente ces trois niveaux de l’accompagnement ainsi que les dimensions du dispositif. La Chaire ESS-UGE par son équipe pédagogique et par ses étudiants assure l’articulation entre ces différents niveaux.

Figure 1 : Différents niveaux du dispositif d’accompagnement



Dans ce dispositif d’accompagnement, si l’accompagnement des dynamiques collectives des projets est la règle, il peut également comprendre un accompagnement de projet porté alors par une et une seule structure du territoire dans l’idée que cet accompagnement puisse devenir en fonction des opportunités une dynamique collective partagée par plusieurs acteurs du territoire. Dans le cas de cet accompagnement individuel, ce dernier ne donne pas lieu à une animation et suivi par un comité de pilotage. En ce qui concerne l’accompagnement par des groupes d’étudiants, le projet qu’ils accompagnent est bien souvent un segment d’un projet plus global de territoire.

Il est à souligner que certains projets peuvent faire l'objet d'accompagnement par des étudiants sans que cela donne lieu à un comité de pilotage. Il s'agit d'actions ou projets portés par une seule structure, par exemple, comme c'était le cas de l'Association Valcoop ou du projet Parcours Insertion de l'Association Evasion Urbaine. En outre, certaines actions sont suivies par un comité de pilotage sans l'implication d'étudiants. Cela a été le cas du projet Mobilité, dont le suivi a été assuré par la Chaire ESS-UGE. Ainsi comme la Chaire ESS-UGE, d'autres membres du CTIS ont assuré l'accompagnement de projets ou de structures. Entre 2019 et 2020, France active 77&91 a suivi Valcoop dans le cadre de son dispositif d'accompagnement ; et dans l'année en cours (2020-2021), le Sietrem suit le projet de création d'une ressourcerie industrielle, en encadrant le travail d'un bureau spécialisé mandaté à cette fin. Si ces cas de figure se présentent comme des exceptions, le CTIS cherche à les intégrer – selon leur stade de développement – à des dynamiques collectives sur le territoire.

1.1/ Objectifs de l'évaluation

- Faire ressortir les actions de l'accompagnement et les réalisations de la dynamique collective des projets de l'ESS dans une perspective historique.
- Contribuer à l'évolution du dispositif de l'accompagnement avec la mise en place d'une pratique d'évaluation collective et continue intégrée à celui-ci.

1.2/ Objet de l'évaluation

L'objet de l'évaluation est double :

- L'évaluation du dispositif d'accompagnement des projets au niveau du territoire mis en œuvre par le CTIS et les groupes d'étudiants, découpée de manière historique en trois phases.
- L'évaluation des réalisations des dynamiques collectives porteuses des projets de territoire qui ont été accompagnés par les étudiants et encadrés par leurs comités de pilotage, sachant que ces réalisations sont celles observées au premier trimestre 2022.

1.3/ Questions évaluatives

Les questions évaluatives permettant de collecter et de traiter les données ont été formulées en vue de mettre en évidence deux dimensions de la recherche évaluative :

a) Le dispositif d'accompagnement du territoire

Comment a-t-il évolué depuis la phase d'émergence jusqu'à la phase actuelle (avril 2021) ? Quelles actions ont été mises en place ? Quels facteurs (internes et externes) ont favorisé/freiné la construction d'une approche collective de l'accompagnement dans ces trois niveaux: CTIS, groupes d'étudiants-accompagnateurs et comité de pilotage ?

b) La dynamique collective des projets et leurs réalisations

Quelles sont les dynamiques collectives des projets d'innovation sociale accompagnés sur le territoire PVM ? Comment s'articulent-elles aux besoins du territoire / au développement du territoire ? Quels facteurs expliquent leur émergence et développement ? Comment ces dynamiques collectives des projets ont-elles évoluées entre 2018 et 2022 et avec quelles conséquences sur les projets ? Et qu'a apporté la dynamique collective à chacun de ces projets (résultats) ? En quoi l'accompagnement collectif est-il imbriqué dans les résultats (économiques et sociaux) des projets ?

1.4/ Données et sources

Données secondaires :

- Recherche documentaire portant sur l'accompagnement collectif à partir des rapports et d'autres documents produits par les étudiants dans le cadre de l'accompagnement, des comptes-rendus des réunions du CTIS, des comités de pilotage et d'autres documents produits par la Chaire entre 2018 et février 2021.

Donnés primaires :

- observation participante (sept-déc. 2020).
- enquête par questionnaire en ligne auprès des étudiants impliqués dans l'accompagnement entre 2018 et 2020. Seulement 2 étudiants-accompagnateurs ont répondu au questionnaire (oct. 2020).
- 4 entretiens semi-directifs avec des membres du CTIS et de la Chaire (oct.-déc. 2020).
- 4 entretiens semi-directs avec des acteurs impliqués dans des comités de pilotage de projet (oct.-mars 2021).

2/ Présentation des résultats : l'accompagnement collectif

Nous présentons ci-après l'évolution de l'accompagnement collectif, dès sa création jusqu'à avril 2021. Après avoir traité des deux premiers niveaux à partir des phases de son développement, nous allons analyser le troisième niveau, celui des comités. Ensuite, nous soulignerons ses apports et ses difficultés/freins à la dynamique collective, cette dernière faisant l'objet de la dernière section de présentation de résultats.

2.1 L'évolution de l'accompagnement collectif

Prenant comme fil conducteur les questions évaluatives précédemment annoncées, nous présentons cette évolution en trois phases : formalisation (2018-2019), expérimentation (2019-2020) et consolidation (2020-2021).

Si la création du CTIS et la formalisation d'un dispositif territorial d'accompagnement se situe en 2019, l'accompagnement collectif et la dynamique collective des projets dans une approche en terme de commun sont déjà présentes autour d'abord d'un projet de recyclage de papier à l'université et puis, après son abandon, autour de deux projets qui ont pris sa suite. Le premier est le projet de ressourcerie, démarré en 2017-2018 avec un accompagnement du Sietrem et de la chaire ESS et l'implication des étudiants du Master dans un comité de pilotage qui a articulé plusieurs acteurs du territoire. Le second est le projet de plateforme de covoiturage Mobilité Descartes, initié par la chaire ESS-UGE avec un comité de pilotage scientifique composé d'une équipe d'enseignants-chercheurs

de l'UGE.

Un regard sur le projet tuteuré autour de la ressourcerie (2017-2018) ainsi que des rapports et partenariats précédents entre les membres du CTIS révèle les raisons pour lesquelles ces acteurs se sont rassemblés autour du Comité.

i. Genèse du CTIS : rapports et espaces collectifs préexistants

Il y avait « un réseau informel qui a favorisé l'adhésion de chacun autour du projet French Impact », avec des échanges bilatéraux entre des acteurs sur le plan professionnel / institutionnel, plus au moins formels, avec des conventions et partenariats depuis 2017 et également sur le plan personnel. Ces rapports préexistants ont forgé l'émergence du CTIS en raison d'une inter-connaissance et des collaborations préexistants malgré un manque de connaissance sur l'implication de tous les acteurs sur le territoire et de leurs projets en cours. Néanmoins, on constate l'inexistence d'une instance ou espace collectif antérieur rassemblant ces acteurs.

Malgré l'existence d'un « réseau informel », on constate une méconnaissance des activités de chaque acteur sur le territoire. Les acteurs se connaissaient mais ils ne savent pas ce que fait chaque partenaire. Ce constat a été exprimé comme un besoin par les acteurs. À ce titre, nous pouvons souligner que lors d'une réunion de préparation de la cérémonie de remise du label Territoire French Impact (TFI), un membre du Comité a évoqué le besoin de mieux connaître ce que fait chaque acteur impliqué dans le projet TFI afin de mettre en place le CTIS.

Un autre élément de la genèse est la communauté professionnelle créée autour de la Chaire ESS-UGE. En effet, dans sa mission de formation, la Chaire ESS-UGE a formé plusieurs professionnels, notamment en formation continue ou en reconversion, qui, par leurs réseaux professionnels, ont déjà été ou sont aujourd'hui collaborateurs (contrat de stage ou de travail, prestataire, élus locaux) dans les structures du territoire, y compris celles qui sont membres du CTIS.

« La Chaire ESS a formé aussi un certain nombre d'étudiants chaque année parmi lesquels ont retrouvé des personnes qui peuvent travailler chez aujourd'hui France Active ou avec d'autres structures du territoire, qu'on retrouve finalement chez différents partenaires. Donc, cela créé déjà une première communauté. »

Comme conséquence de cette communauté, nous pouvons imaginer que, par la formation de ces

professionnels, la Chaire ESS-UGE dissémine sur le territoire une approche de l'ESS, ainsi qu'un ensemble de notions (bien commun, gestion collective) et d'outils de gestion.

ii. Évolution du projet tuteuré dans le cadre du Master

Dans le cadre de l'unité d'enseignement « Projet tuteuré », les étudiants du Master travaillent en équipe dans l'expérimentation et proposition d'actions sur le territoire. Dans ce contexte, en 2016, un membre du conseil d'administration du Sietrem, ancien étudiant du master IESS, a sollicité le responsable technique de la collecte du Syndicat pour soutenir un projet impliquant des étudiants. Il s'agissait d'un projet de collecte de papier initié par la chaire en lien avec le Sietrem et impliquant la coopérative Coopaname. Ce projet a été développé pendant deux ans avec le soutien de la CDC et a donné lieu à la création de l'association Coop'à-prendre. Une expérimentation de la collecte de papier au sein de l'université a été réalisée en partenariat avec l'entreprise sociale Le Petit Plus en s'appuyant sur un emploi étudiant. Ce projet n'étant finalement pas viable, les échanges entre les étudiants, Coopaname et l'équipe du Sietrem les ont orientés vers un projet de faisabilité de ressourcerie sur le territoire, ce qui a fait l'objet d'un projet tuteuré. Le principal résultat de ce projet est d'avoir réuni différents acteurs autour d'un « problème commun » :

« La première leçon, c'est le réseau d'acteurs. Lorsque le premier groupe d'étudiants nous a mis en relation avec les acteurs du territoire, on ne se connaissait pas, et on s'est rendu compte que chacun faisait des choses dans son petit coin et on a pris conscience de que « l'union fait la force ». Et cela est la première image qui m'a marqué : on n'est pas seul, on a tous envie de faire la même chose et cela montre que l'un sans l'autre, on n'arrivera pas. Et ça, c'est vraiment les étudiants qui nous ont fait voir, qui ont mis cela en valeur. »

Ce projet tuteuré a permis de soulever la question de la gestion des encombrants et de la faire sortir « des murs » du Sietrem. Ensuite, le problème ressenti par un acteur du territoire devient objet d'une réflexion collective avec plusieurs acteurs, dont la Chaire, VAVM, Servia et Arile avec un accompagnement par les étudiants des projets collectifs sur le territoire mis en place pour la première fois pour l'année universitaire 2017-2018.

Cette expérience a fait évoluer la nature même des projets tuteurés qui, jusque-là, était des espaces d'expérimentation avec la création de projets par les étudiants vers des projets de territoire impliquant dans la durée des acteurs du territoire. Ceci a marqué un tournant important dans la manière dont la

Chaire ESS-UPEM intervient sur le territoire. Ainsi, l'évolution du projet tuteuré a créé des conditions sur lesquelles s'appuie la dynamique collective.

Ainsi, l'accompagnement étudiant de la dynamique collective territoriale des projets existait de manière embryonnaire avant sa formalisation (2018-2019), autour de deux projets conçus dès le départ comme pérennes et dans une démarche de communs. Le premier est le projet de collecte de papier (« Nos papiers en commun ») à l'université qui s'est transformé en projet de ressourcerie. Ici, l'accompagnement collectif était assuré par le trinôme Chaire, Sietrem et Coopaname et par l'accompagnement des étudiants. Cette première dynamique collective de projet s'est transformée aujourd'hui dans une dynamique collective autour des projets ressourceries (ressourcerie industrielle ressourcerie Linkcity, eco-lieu sur la Cité Descartes et autres ressourceries) et dans la dynamique collective autour de la coopérative apprenante microbrasserie locale.

Le deuxième projet est la création d'une plateforme de covoiturage Cité Descartes initiée par la Chaire ESS avec la participation d'étudiants développeurs et concepteurs membres de la communauté universitaire avec un accompagnement collectif constitué par un comité R&D. Ce projet s'est transformé à partir de 2018-2019 avec l'inclusion des partenaires Ridygo et Mobicoop dans ce projet puis avec l'élargissement au périmètre de PVM avec un nouveau comité de pilotage.

iii. Phase 1 : Formalisation (2018-2019)

Cette première étape est marquée par la formalisation d'un réseau d'acteurs à travers la création du Comité Territorial de l'Innovation Sociale (CTIS) dans le cadre du label TFI, ainsi que la formalisation d'une méthodologie d'accompagnement.

Création du CTIS : « un passage assez naturel »

À l'initiative de la Chaire ESS, les différents acteurs se sont rassemblés à l'occasion de l'appel à projet TFI. Pour quelques acteurs, il y avait une incertitude sur cette étape : « On ne savait pas si c'était déjà le moment de déposer un dossier auprès de FI parce qu'on allait passer d'un réseau informel à une réflexion un peu plus formalisée. »

La réponse à l'appel FI marque la création d'un espace collectif d'échange entre acteurs :

« Le fait d'avoir réuni un certain nombre de partenaires autour de l'appel Territoire French Impact c'est simplement un passage assez naturel parce qu'il y avait déjà une collaboration existante à différents niveaux : sur un plan institutionnel, cela s'inscrit dans une convention, mais aussi sur un plan personnel, dans un rapport de proximité. »

L'appel TFI aurait eu un effet « déclencheur » de la constitution de ce réseau : *« Je pense que c'est ça l'intérêt de ce label, c'est de nous avoir encouragé à passer à un autre stade, et donc de formaliser un peu plus notre engagement sur l'ESS sur l'ensemble de notre territoire. »*

En effet, si la réponse à l'appel à projet a poussé les acteurs à formaliser le CTIS, le besoin était déjà ressenti par ses membres fondateurs : « l'appel TFI qui a créé l'occasion (...) on se rend compte que chacun fait son projet dans son coin et que c'est important de se tenir les uns et les autres au courant de ce qui se passe et de participer. Donc, c'était à partir de ce besoin. »

Pour certains acteurs, le projet déposé était une première intention, à revoir, et cela les a surpris que le projet ait été retenu dans le stade qu'il a été écrit. À partir de ce premier projet, d'autres documents ont été produits, pour répondre à des demandes de l'association qui anime le label. Les membres du CTIS ont également représenté le territoire dans le cadre des événements promus par FI, comme par exemple, les « Journées Territoires » en mai 2019.

Dès sa création, le Comité rassemble des acteurs de différente nature : acteur institutionnel, réseau associatif, association locale d'insertion, université et syndicat mixte. Une charte construite par les membres du Comité précise son cadre : Il s'agit d'un lieu de rencontres, d'échanges et de partage entre les différentes initiatives du territoire en matière d'innovation sociale (Article 4).

La charte distingue quatre rôles du CTIS comme suit :

- Il réunit différents acteurs intervenant dans l'accompagnement et le financement de l'innovation sociale sur le territoire en lien avec l'économie sociale et solidaire (Article 1).
- Il assure une veille des innovations sociales, les accompagne dans leur phase d'émergence et assume un rôle de coordination des acteurs aussi bien de l'accompagnement que porteurs d'innovation sociale (Article 3).
- Il met en place un accompagnement collectif de projets d'innovation sociale qui mobilise des

groupes d'étudiants de la Chaire à travers des comités de pilotage regroupant différents acteurs du territoire (Article 5).

- Il s'engage dans la réalisation sur son territoire du projet TFI et de ses défis (Article 6).

Ainsi, le CTIS étend et systématise l'accompagnement étudiant qui avait été mis en place dans les deux premières dynamiques collectives de projet, celles du projet de collecte de papier devenue projet ressourcerie et du projet de plateforme de mobilité.

Nouveau cadre pour le projet tuteuré dans le cadre du Master

Ainsi, à partir de la première expérience avec le projet autour des ressourceries et autour de la mobilité sur la Cité Descartes, la Chaire ESS a formalisé la méthodologie d'accompagnement à travers l'implication des étudiants du Master et la création de comités de pilotage pour suivre un projet collectif. En outre, les étudiants de la Licence Pro sont intervenus sur les projets Valcoop, Mobilité Descartes et Microbrasserie.

La Chaire ESS accueille tous les ans en tant qu'apprenti un étudiant en licence souvent en appui au responsable de la Chaire ESS dans les activités de communication, d'événementiel et d'autres aspects administratifs tels que le rapport annuel. À partir de 2019, un étudiant du Master intègre l'équipe de la Chaire ESS-UGE ayant comme rôle le suivi de l'accompagnement par le CTIS et par les étudiants-accompagnateurs. Cela permet de faire un lien, d'une part, entre les différents groupes d'étudiants-accompagnateurs avec une vision globale et croisée de leurs activités, et, d'autre part, d'articuler leur travail à celui du CTIS.

Tableau 1 : Projets ou actions collectives accompagnés en 2018-2019

2018-2019 / Axes	Mobilité	Circuits-courts		Économie circulaire
Projet ou action collective	Covoiturage	Valcoop	Coopérative apprenante brassicole	Ressourcerie
Nombre d'étudiants en Licence impliqués	6	5	6	-
Nombre d'étudiants en Master impliqués	4	5	-	5

iv. Phase 2 : Expérimentation (2019-2020)

La deuxième phase identifiée est marquée par l'expérimentation de modèles d'accompagnement collectif à partir d'un cadre formalisé.

L'évolution du CTIS : composition, nouveaux axes et animation

La composition du CTIS évolue : dès sa création, le Comité rassemble différents types d'acteurs. En 2019, sa diversité se réaffirme avec l'intégration d'un nouveau membre, le réseau Entreprendre 77. Les acteurs se sont réunis en vue de construire d'autres documents de présentation et un plan de travail, parmi d'autres sollicitations de l'association TFI. Mais le travail du CTIS ne s'est pas limité aux projet TFI. La Chaire commence à accompagner l'association Évasion Urbaine dans le domaine du sport et de l'insertion, ainsi dans le cadre d'une action transversale qui rassemble des acteurs du territoire, le Festival Fraîcheur.

Pendant la phase d'expérimentation, le CTIS a obtenu un soutien financier de TFI permettant de créer un poste dédié à l'animation du réseau. Comme il s'agit d'une instance informelle, la convention a été établie entre FI et un acteur du comité, l'association M2ie. Avec la mission principale de piloter le projet mobilité, une étudiante du Master en contrat professionnel a été dédiée à l'animation du réseau pour la première fois. Elle a contribué également au suivi des étudiants-accompagnateurs en Licence professionnelle. Pour elle, un poste au sein de la Chaire dédié à l'animation sert à renforcer le lien entre l'accompagnement collectif par les étudiants et le comité.

Outre la création de ce poste, nous avons pu remarquer quelques actions permettant d'établir un dialogue entre l'accompagnement par le CTIS et par les étudiants. La première action est le choix des projets à accompagner au moment de la rentrée universitaire. Lors de la réunion réalisée en septembre 2020, le CTIS a défini les projets qui seraient accompagnés par les étudiants. La deuxième action est la participation des étudiants à la réunion du CTIS au milieu de l'année universitaire. L'objectif a été de faire une synthèse du projet, des actions développées, des enjeux. Cela permet d'assurer un suivi par le comité et d'avoir un temps d'échange entre étudiants et les acteurs, qui sont intervenus avec des questions, des remarques, des suggestions et des pistes pour faire avancer les projets. Cette même dynamique sera mise en place l'année suivante.

Types d'accompagnement et l'encadrement des étudiants de Licence et Master par la Chaire ESS-UGE

Pendant cette phase, la Chaire formalise l'accompagnement par les étudiants en master dans une note pédagogique, précisant les objectifs de l'accompagnement, ses modalités et déroulement, ainsi que des repères conceptuels et méthodologiques. Chaque année, la note pédagogique est mise à jour, en présentant les projets à accompagner.

La note pédagogique distingue deux types d'accompagnement : collectif et individuel. Le premier implique les étudiants qui animent un comité de pilotage comme dans les années précédentes alors que le deuxième est pris en charge par un acteur du territoire qui suit une structure ou une action collective en construction.

Ainsi, à partir de cette année nous avons vu le CTIS suivre l'accompagnement fait par les étudiants mais également celui assuré par d'autres acteurs du comité. À ce titre, France active 77&91 a suivi deux associations : Valcoop et VAVM. En outre, le projet de création d'une ressourcerie sur le territoire a été suivi par le Sietrem. Le financement obtenu auprès de FI a permis notamment de payer une étude de faisabilité, appuyée sur le travail réalisé jusqu'à-là par les groupes d'étudiants. Si Valcoop et VAVM ont été suivi par France Active 77&91 en tant que membre d'un réseau d'accompagnement (France Active), le Sietrem est intervenu en tant que futur porteur du projet. Finalement, la Chaire ESS-UGE a également accompagné deux projets dans l'axe mobilité dans lesquels les étudiants n'étaient pas impliqués. C'était le responsable de la Chaire et la chargé d'animation qui ont animé des réunions entre les acteurs en vue de construire des partenariats autour du projet de plate-forme de covoiturage et du projet autour d'offre d'un service de réparation et de prêt de vélo, qui a émergé dans les échanges entre l'association M2ie et la Chaire.

En complément à la note pédagogique, l'enseignant responsable pour le projet tuteuré élabore une fiche pour chaque projet à la destination des étudiants, présentant de manière synthétique son historique, les objectifs de l'accompagnement et les partenaires, en indiquant les référents et ses coordonnées. À partir de ces fiches, le choix du projet à accompagner appartient aux étudiants. Ils doivent également indiquer un référent au sein du groupe, avec qui la Chaire établira des échanges plus réguliers en vue de suivre l'accompagnement.

Tableau 2 : Projets ou actions collectives accompagnés en 2019-2020

2019-2020 / Axes	Mobilité		Circuits-courts	Économie circulaire			Culture	Autres
	Covoiturage	Atelier Vélo		Coop. Ap. brassi.	Ressourcerie industrielle	Ressourcerie temporaire		
Projet ou action collective							Festival Fraîcheur	Programme Trajectoire
Nombre d'étudiants en Licence impliqués						5		6
Nombre d'étudiants en Master impliqués			5		4		5	

Dans le défi économie circulaire, la ressourcerie industrielle, a été accompagnée en 2019-2020 par le Sietrem et l'agglomération PVM, sans l'implication d'étudiants. Un prestataire a été engagé pour réaliser une étude. Et encore dans l'axe mobilité, les projets Mobilité et Velostation ont été suivis par l'équipe de Chaire, notamment une chargée d'animation. Ces deux accompagnements ont été suivis par le CTIS et réalisés dans le cadre du dispositif TFI. En outre, les associations Valcoop et VAVM (défis circuits-courts et économie circulaire respectivement) ont par ailleurs été accompagnées par France Active 77&91 dans le cadre de son dispositif d'accompagnement.

Crise sanitaire, confinement et leurs impacts sur l'accompagnement

L'interdiction de déplacement en France entre 17 mars et 11 mai 2020 (confinement) mise en place en raison de la crise sanitaire liée à circulation du virus Covid-19 a eu un impact important non négligeable sur l'accompagnement et, plus largement, sur le développement des projets sur le territoire. Le responsable de la Chaire a adapté le projet pédagogique pour assurer la continuité du projet tuteuré. À partir de la lecture d'une bibliographie sélectionnée, les étudiants ont produit des écrits en mettant en articulation les projets en cours et le territoire.

Les projets tuteurés de la Licence n'ont pas été concernés, leur soutenance ayant lieu en février. Néanmoins, les projets du master ont été adaptés à ce nouveau contexte, qui entraîné la fermeture de l'université. En fait, le travail des étudiants-accompagnateurs a été très impacté à partir de novembre 2019 par les mouvements sociaux et la grève générale. Leurs rapports de soutenance font preuve d'un effort d'adaptation et de créativité.

v. Phase 3 : Consolidation (2020-2021)

La première moitié de la troisième année de l'accompagnement collectif a été marquée, d'un côté, par une maturation des processus et du cadre de travail collectif, et, d'autre côté, par des nouveaux défis à relever face à la crise sanitaire qui a imposé la fermeture des universités en France.

CTIS entre continuité et prolongement

En septembre 2020, un nouvel acteur s'approche du comité : l'inclusion d'Initiative France 77 a été abordé lors de la réunion de rentrée, ce qui réaffirme la pluralité du comité. En effet, avec l'entrée d'Initiative France 77 dans le CTIS, sa composition devient encore plus diverse. Plusieurs de ces membres ne se situent pas particulièrement dans le champ de l'ESS mais leur organisation en réseau cherche à favoriser le développement des initiatives solidaires innovantes. Finalement, dans le contexte de la crise sanitaire, sa participation ne s'est pas concrétisée jusqu'à la fin de l'année 2020.

Lors de cette réunion, les acteurs ont validé les projets accompagnés par les étudiants de la Chaire ESS-UGE. Comme dans l'année précédente, le comité échange à partir d'une liste de projets proposés par la Chaire ESS-UGE, en réfléchissant sur les attendus et le type d'accompagnement qui peut être proposé. En 2020, un autre projet a émergé pendant la réunion, à partir de la proposition d'un acteur. Ainsi, le projet de collecte de portable en partenariat avec Orange a été rapidement intégré aux projets constituant l'axe de l'économie circulaire.

Tout au long de l'année, les acteurs du comité ont continué à échanger autour des demandes de l'association TFI autour de l'évaluation. En outre, une nouvelle convention de partenariat permettant le transfert de subventions a été établie entre le ministère de la transition écologique et solidaire et l'association M2ie. Cela a poussé une réflexion démarrée à la fin de l'année universitaire 2019-2020 à propos de la formalisation du comité. La création d'une association et puis d'une SCIC a fait l'objet de débat entre les membres du comité, ce qui sera mûri avant la fin de l'année 2020-2021. L'une des pistes est le prolongement de TFI par le nouveau dispositif Pôle territorial de coopération économique (PTCE). En 2021, à la suite de l'AMI PTCE Émergent, le PTCE Paris Vallée de la Marne est reconnu en juillet 2021, puis l'association de préfiguration du PTCE-PVM est fondée lors de sa première assemblée générale le 26 octobre 2021. Le passage du dispositif CTIS-PVM à la mise en place du PTCE-PVM pour l'heure encore émergent, suppose de résoudre deux équations. La première est celle de l'intégration dans un même espace collectif de décision et d'action des acteurs institutionnels du CTIS-PVM et des acteurs de l'écosystème de l'innovation sociale. La seconde est celle de l'élargissement du périmètre des acteurs à des acteurs économiques classiques en plus des acteurs de

l'économie sociale et solidaire, comme le prévoit la définition des PTCE donnée par l'article 9 de la loi relative à l'ESS de 2014.

Renforcement de l'encadrement d'étudiants et innovation de l'accompagnement avec une dimension culturelle

Cette année est porteuse d'une innovation importante quant à l'accompagnement des projets de territoire par les étudiants avec l'intégration de la culture. Il a été prévu la réalisation d'images sur les projets du territoire et son accompagnement par les étudiants en vue de la production d'un documentaire qui sera présenté dans le festival Territoires solidaires en commun prévu pour fin septembre 2021.

À partir de la rentrée 2020-2021, la Chaire a mis en place des réunions d'équipe régulières ainsi que des outils (dossier et tableau partagé) permettant de suivre les étudiants-accompagnateurs. En outre, des temps d'échange entre eux ont été prévus permettant d'articuler davantage les actions menées par les étudiants en licence et en master. Avec la fermeture des universités au mois d'octobre et l'imposition d'un nouveau confinement, il a été nécessaire d'adapter le cadre d'accompagnement et son évaluation. La majorité des activités d'accompagnement ayant lieu à distance, la Chaire a produit un document pour fournir aux étudiants des outils de travail collaboratif à distance.

L'étudiant en licence professionnelle en apprentissage à la Chaire a été contribué au suivi des étudiants-accompagnateurs en Master et un assistant financier, administratif et pédagogique, gestionnaire de la Chaire ESS et de la licence GOESS a été en charge du suivi des groupes d'étudiants en Licence. Ont également participé aux réunions de suivi le coordinateur de la Chaire et responsable pour le suivi des projets tuteurés, le responsable de la Licence professionnelle, la chargée d'évaluation au sein de la Chaire et la collaboratrice responsable de la production du documentaire.

Tableau 3 : Projets ou actions collectives accompagnés en 2020-2021

2020-2021 / Axes	Mobilité		Circuits-courts		Économie circulaire				Culture	Autres
	Covoiturage	Atelier Vélo	Micro brasserie	Valcoop	Ressourcerie industrielle	Eco-lieu	Ressourcerie LinkCity	Collecte de portable	Festival Territoires Solidaires	Pro. Trajectoire
Nombre d'étudiants en Licence impliqués		4	4	5				3		5
Nombre d'étudiants en Master impliqués			4			4	5		5	

Seulement les projets covoiturage et le ressourcerie industrielle, n'ont pas été accompagnés par les étudiants. Le premier a été suivi par la Chaire, et le deuxième par le Sietrem. Ces acteurs y sont tous les deux engagés à titre de porteur du projet avec d'autres partenaires sur le territoire. Les projets en question sont encore en prospection/construction et devrons plus tard intégrer des dynamiques collectives en cours au sein de leurs axes.

2.2 Principaux résultats de l'accompagnement collectif

2.2.1 Ce que l'accompagnement apporte aux porteurs de projets

À l'occasion des réunions du Comité territorial, les projets font l'objet de réflexion ce qui permet souvent de soulever des pistes, de mettre en rapport avec d'autres projets, d'autres acteurs, des financeurs. Pour les membres du CTIS, l'accompagnement par le comité peut créer des opportunités pour les porteurs de projets et pour les projets collectifs :

« Cela peut apporter un regard extérieur. C'est aussi un moment pour ceux qui gèrent cela dans le quotidien de faire une synthèse, d'avoir un regard extérieur des partenaires. Cela peut être aussi le moment de, quand on a un blocage, de faire un état et de trouver des solutions qu'on n'aurait peut-être pas en tête. Par exemple, on a parlé de faire un appel à projet pour la ressourcerie et peut-être que le porteur de projet n'avait pas pensé à cela. Donc un regard extérieur peut être intéressant. »

« Il peut apporter une assistance, une aide à différents stades, il peut déjà mobiliser des financements,

même si cela n'est pas son rôle mais via FI, on a pu avoir un apport financier pour certaines actions ; il peut mobiliser des ressources, à travers la Chaire par les étudiants mais aussi les acteurs qui peuvent apporter leur aide. France Active, par exemple, a des moyens en terme d'accompagnement à la création de projets associatifs. Donc le CTIS peut soutenir par ce rôle-là et aussi encourager une certaine cohérence entre différents projets sur le territoire. »

Si l'apport n'est pas matériel, il y a un élément fondamental qui est le capital social :

« Je ne suis pas sûre qu'il puisse apporter quelque chose immédiatement mais si on sait qu'on a un acteur selon les compétences nécessaires, on va faire appel à lui. Je crois que c'est cela est le but du réseau, c'est peut-être pas immédiat, mais lorsqu'on a besoin, on sait à qui on peut s'adresser. »

À ce stade, aucun document ou instrument permet d'avoir un retour écrit de la perception des porteurs de projets pour leur structure. Souvent ils l'expriment quand ils participent des soutenances des rapports de projet tuteuré à l'université. La période d'observation de cette étude a été de septembre à décembre, ce qui n'a pas permis d'assister aux soutenances qui ont lieu en février (Licence) et en juin (Master). Nous avons donc réalisé des entretiens semi-structurés avec quatre porteurs de projet et/ou partenaires. Ils ont souligné que cet accompagnement apporte :

- Visibilité de la structure et, en conséquence, des nouveaux bénévoles
- Idées, suggestions et outils pour développer le projet
- Partenariats autour du projet
- Travail collectif
- Porte d'entrée dans la Cité Descartes, un peu isolée du territoire et des projets

2.2.2 Ce que le projet tuteuré apporte aux étudiants

Dans le cadre des formations de la Chaire ESS-UGE, les objectifs de l'accompagnement en termes d'apprentissage sont :

- Acquérir une connaissance de l'organisation socio-économique du territoire.

- Articuler et mettre en synergie un projet avec un environnement institutionnel, partenarial et un réseau d'acteurs.
- Développer des compétences fondamentales au travail collaboratif.
- Contribuer à l'émergence et au développement de projets d'innovation sociale.
- Effectuer une analyse d'une problématique et/ou d'un projet en développement mettant en évidence les apports et les limites de l'offre actuelle, et les besoins du territoire à mieux satisfaire et dégager des premières préconisations pour mieux y répondre.

En effet, les rapports des étudiants témoignent de la réalisation de ces objectifs, ce qui affirme le caractère pédagogique de l'accompagnement comme étant un espace de formation.

Nous avons réalisé une enquête par questionnaire en ligne auprès des étudiants impliqués dans l'accompagnement entre 2018 et 2020. Seulement 2 étudiants-accompagnateurs ont répondu au questionnaire (oct./2020), ce qui ne nous permet pas de soulever des éléments d'analyse sur les résultats de l'accompagnement. Au même temps, ce bas résultat nous interroge sur les liens gardés entre les anciens étudiants de la Chaire et le territoire.

2.2.3 Ce que le Comité territorial apporte à ses membres

- **Inter-connaissance** : La dynamique collective semble répondre au besoin de mieux connaître les acteurs et leur intervention sur le territoire. Cela permet, d'une part, d'appréhender la place et le rôle de chacun : « *Suite aux travaux collectifs autour du label FI je pense avoir mieux appréhendé l'ensemble de ses activités (en parlant d'un acteur en particulier), l'ensemble de son engagement au niveau local.* ». Et, d'autre part, cette dynamique favorise la rencontre des nouveaux acteurs : « *des acteurs qu'on connaissait pas, ou des gens qu'on connaissait simplement « de nom »* ».
- **Mieux comprendre son territoire** : La dynamique collective favorise une mise en commun de différents acteurs qui n'ont pas d'autres espaces collectifs d'échange. Autre l'inter-connaissance, cette mise en réseau permet aux acteurs de construire une lecture de la réalité plus riche et plus « globale » sur le territoire par la diversité de ses membres. Les acteurs du Comité peuvent, ainsi, « *mutualiser, croiser les regards* », « *croiser les informations sur les projets* », « *avoir une vision plus globale des différents acteurs* ». Il s'agit, donc, d'avoir une meilleure compréhension des

acteurs (inter-connaissance) mais également des projets en cours, et, au-delà, des besoins du territoire : « *Parfois nous avons des perceptions qui sont un peu tronquées (...) et pour avoir une bonne lecture, il vaut mieux qu'on soit plusieurs autour de la table. Le fait qu'on soit à la fois des institutionnels, des universitaires, des acteurs de l'ESS type acteurs associatifs fait que chacun amène son information, son réseau et tout ça permet d'échanger des idées sur les initiatives sur le territoire, et l'évolution des différents projets qui sont en cours.* »

- **Articulation d'actions sur le territoire :** En rapport à l'inter-connaissance et à une vision élargie du territoire, un autre résultat de l'accompagnement collectif est l'articulation entre initiatives solidaires. Par exemple, si un acteur tout seul pense que « *parfois on ne fait pas les rapprochements entre les projets* », la réflexion collective autour d'aménagement du territoire permet d'articuler des projets en émergence : « *Par exemple, pour le projet Nestlé, on aurait pu penser qu'il y avait trois projets de ressourceries, et le CTIS a pu croiser ces projets, chacun avec ses informations, pour faire un point. Et cela ne se faisait pas avant FI.* ». Ainsi, outre son rôle informatif, le CTIS constitue également un espace d'articulation et de mise en rapport : « *c'est vraiment une fonction informative et pour structurer les acteurs autour des projets, voir comment on avance ensemble* ».
- **Émergence de nouveaux partenariats et de nouveaux projets :** De cette inter-connaissance découle comme résultat l'émergence de nouveaux partenariats : « *le fait qu'on prenne connaissance, qu'on découvre les autres acteurs, cela permet d'avoir un réseau d'échange pour pouvoir après créer des nouveaux projets avec des gens avec qui on n'avait pas l'habitude de travailler.* ». Par exemple, une convention a été établie entre la M2ie et le Sietrem en 2019 pour la récupération des vélos.

En outre, ce travail collectif peut apporter d'autres résultats pour ces membres. Le travail du Comité, d'un côté, rejoint les missions des acteurs et des actions qu'il faisait déjà individuellement. C'est le cas, par exemple, du Sietrem, pour les actions de prévention de déchets. De l'autre côté, cela a un impact sur leurs pratiques. En effet, il nous semble que le travail collectif au sein du CTIS a fait évoluer la vision sur l'ESS et sur le territoire ainsi que leur manière d'intervenir sur ce dernier. L'agglomération, par exemple, se trouve aujourd'hui dans une réflexion sur la création d'un poste dédié à l'ESS et l'environnement. Ce poste sera créé en 2022.

Cet accompagnement collectif par le CTIS peut avoir un impact sur leur activité sur deux niveaux. Le premier est l'articulation entre leurs actions et le second est l'émergence de nouveaux projets.

C'est le cas, par exemple, de l'association M2ie, concernant sa participation dans le projet ressourcerie et le projet d'offre de vélo sur la Cité Descartes :

« Cela a permis de clarifier des choses. Par exemple, au niveau de la ressourcerie, au début on travaillait tous en parallèle, ça partait dans tous les sens. On a commencé à travailler avec LinkCity, la Chaire et l'agglo aussi. Et cela a permis de mettre les choses à plat et d'articuler les acteurs autour de ce projet. Sur le projet vélo avec l'université, cela a permis de construire un nouveau partenariat, de faire des actions sur le campus, rémunératrice pour certaines, et d'avoir pour 2021 une permanence sur le campus. Donc, économiquement, cela a ouvert des portes. »

Pour la Chaire ESS, sa place en tant qu'animatrice du Comité et l'évolution du cadre du projet tuteuré a transformé sa manière d'intervenir sur le territoire et son rapport avec les porteurs de projets.

En outre, l'organisation et le mode de fonctionnement du Comité apporte également des apprentissages à ces acteurs sur la manière de travailler et d'échanger :

« Je trouve toujours sain pour une collectivité de s'impliquer dans des dispositifs qui ne sont pas complètement institutionnalisés. Je pense que la tendance d'une collectivité, c'est de formaliser, d'imposer son cadre. Donc je pense que se retrouver dans un contexte où on n'a pas ni le rôle de leader ni de chef, ni un rôle d'arbitre, mais plutôt sur un rôle tiers. C'est toujours intéressant pour une collectivité, c'est enrichissant, et ça lui permet d'avancer et des fois peut-être d'avancer plus vite que si on était dans un circuit assez classique. »

La dynamique collective apporte des connaissances aux institutions et également à ses membres en tant qu'individus. Cela peut être une meilleure connaissance de l'ESS, du travail collectif ou du territoire, ainsi que des compétences relationnelles et un réseau professionnel :

« À titre personnel, cela me permet de reprendre le contact avec le terrain »

« Un réseau professionnel (...) Et puis personnellement, l'ESS et l'insertion c'est un domaine qui m'intéresse, donc, c'est intéressant de participer et d'avoir une connaissance des projets, d'un point de vue de « nourriture mentale ».

« C'est toujours intéressant de voir comment travaillent les autres, ce qui marche et ce qui ne marche pas, et cela nous fait progresser dans nos avis et dans notre mode de fonctionnement. »

« L'ESS n'est pas un domaine sur lequel j'ai une culture très développée. Et je trouve que c'est

intéressant, à travers des exemples et des projets, d'avoir une meilleure idée de ce que ça peut apporter et des changements sociaux que cela peut refléter sur notre société aujourd'hui. »

« Cela me permet de comprendre mieux ce qui se passe aujourd'hui, différentes envies qui peuvent être exprimées de faire autrement, de se développer autrement, c'est plus illustratif qu'un discours politique ou un discours scientifique. »

2.3 Limites et défis

Le manque d'un cadre formel de l'accompagnement peut être vu comme une limite pour au moins deux raisons. La première est que les acteurs de l'accompagnement (CTIS et étudiants) ne peuvent imposer aucune contrainte au porteur du projet ; c'est à lui de choisir d'adopter leurs préconisations ou même d'interrompre l'exécution du projet.

« Ses limites ce sont les limites de l'exercice. On peut apporter de l'assistance, on peut encourager une certaine cohérence, on peut apporter des aides financières, mais on reste sur un domaine où il y a une certaine liberté d'initiative et d'action, on peut très bien voir des projets qui, malgré l'ensemble de notre prévenance, iront en contraction avec d'autres initiatives. Les limites, à mon avis, d'une instance de concertation qui n'a pas forcément la même emprise sur tous les projets car ils sont portés par des acteurs qui ont leur propre autonomie, leur propre liberté. Le risque est d'avoir une instance dans laquelle on échange mais qui n'a pas des actions visibles ou lisibles. Mais sur ce point-là je crois qu'on se préserve bien et aujourd'hui on est sur une dynamique assez forte de projet. Le risque est qu'on soit une instance de plus où on discute, on parle, et puis il ne se passe rien. Et cela est propre à toute réunion d'acteurs. On doit préserver un système assez souple mais on doit être pas non plus trop relaxé sinon il peut rien se passer. »

En outre, cela impose des arrangements institutionnels pour formaliser des partenariats, des conventions et/ou des subventions, ce qui demande du temps et du travail, en outre de formalités administratives autour de la gestion des ressources.

« Il va falloir qu'on formalise de manière plus claire par rapport la convention avec FI, le CTIS est aussi une instance pour gérer. »

Ainsi, la formalisation du comité par la création d'une association ou d'une SCIC semble être un défi

majeur à son développement à relever avant la fin de l'année 2020-2021.

« Je pense qu'il faut réfléchir à comment on formalise un peu plus. Et d'ailleurs, est-ce qu'on formalise un peu plus ? Est-ce que le CTIS est là pour organiser et régenter ? Et si on change de rôle, il n'y a pas une contradiction avec l'esprit de départ ? Donc il y a cette balance-là, c'est peut-être une des lignes de crête qu'au fil du temps il va falloir de temps en temps rééclaircir et redéfinir. Pour l'instant au niveau institutionnel, on n'a pas un cadre très formel. C'est peut-être un sujet à venir. »

Du manque de formalisation, une autre limite a été identifiée : la légitimité de ces membres dans la représentation de leurs structures : Dans quel mesure un membre du comité peut-il parler et s'engager au nom de son institution ?

« On n'a pas formalisé non plus qui représente quoi, on peut se retrouver avec des organismes où il y a des gens qui proposent des choses mais qui, en fait, ne sont pas portées par leur structure d'origine. Donc, on peut avoir aussi des personnes qui sont présentes, qui parlent au nom de leurs organismes sans que ces organismes-là les aient vraiment missionnés dans le cadre de ce comité. »

Une deuxième limite à l'accompagnement est la disponibilité des membres du CTIS. Et quel est le nombre de projets que ces acteurs peuvent accompagner? Pour un membre du comité, *« la quantité de projets, 6 ou 7 sur une année, est bien, pour avoir un accompagnement sans trop de dispersion. »*. Le fait est qu'ils sont passés de 4 à 11 en deux ans et, à la fin de cette année, il serait pertinent de se poser la question en prenant en compte les temps et les demandes concernés par chaque projet. Cela peut conduire à la réflexion d'élargir le comité à d'autres membres ou de promouvoir l'accompagnement par d'autres membres que la Chaire.

L'évolution de la composition du comité a été identifiée comme un défi non seulement en raison du nombre d'acteurs mais également de la représentativité des projets du territoire. Une réflexion à suivre est l'idée d'inviter au comité les acteurs qui se font accompagner : *« Cela regroupe les plus grosses structures mais pas tout le monde. Valcoop n'est pas représentée, par exemple... Cela serait intéressant d'avoir un représentant de chaque projet. »*

L'organisation de l'accompagnement en deux niveaux est également perçue comme une limite. Les étudiants animent les comités de pilotage desquels les acteurs du CTIS ne participent pas à l'exception d'être eux-mêmes des porteurs ou des partenaires directs du projet. Ainsi, nous pouvons regretter l'absence des étudiants dans le CTIS et, dans l'autre sens, la faible participation des acteurs du comité dans les comités de pilotage. Le défi est de mieux articuler ces deux niveaux d'accompagnement.

« Mon regret est que ce comité ne s'investit pas plus que ça sur les projets. Ils suivent par les comptes rendus l'avancement du projet mais je pense que les acteurs qu'on a dans le comité, ils pourraient beaucoup plus porter le projet. (...) Ce sont des acteurs qui ont un réseau tellement important, et une telle connaissance du terrain qu'ils auraient pu être mobilisés davantage pour relever les freins. (...) Le CTIS doit s'impliquer un peu plus. »

Toujours lié au caractère informel du comité ou de la participation sans contrainte, il a été souligné le risque de dispersion ou dissolution du CTIS à la fin du projet TFI. Il faut que les acteurs trouvent leur intérêt pour continuer à être mobilisés et engagés. Pour relever ce défi, une piste peut être la réponse à d'autres appels à projets et la réalisation de projets en commun.

« Ce sont des réunions chronophages. Donc, pour les acteurs, il faut qu'ils y trouvent leur intérêt. Au moment de FI, même s'il n'avait pas un intérêt financier, il y avait l'intérêt d'avoir ce label. Pour l'instant il y a encore la démarche FI mais après si on devient un comité, je me demande quel intérêt on va y trouver. On a des projets en cours et peut être que l'intérêt sera de continuer à se réunir pour suivre ces projets communs. Je ne sais pas comment il va évoluer, c'est en fonction des opportunités, s'il y a un autre appel projet... c'est difficile de savoir comment cela va évoluer parce que ça dépend beaucoup de politique publique, c'est un affaire d'opportunité. »

Il peut être reproché à l'accompagnement par le comité son manque d'action. Ces acteurs n'ont pas vocation à investir et participer directement des projets comme les font les étudiants. Et de ce fait, il peut être difficile pour quelques acteurs d'identifier son apport et son intérêt.

« Parfois ce n'est pas très concret. C'est des réunions où on est dans les faits mais après dans la mise en œuvre..., c'est souvent ce genre de comité où on entend « il faut faire comme si, comme ça », et après... soit il y a rien que se passe, soit il en faut un qui prenne la main et qui fasse les choses. »

Si le travail des étudiants-accompagnateurs peut apporter des résultats, il peut être vécu avec frustration pour les étudiants comme pour les porteurs de projets. Cela a été souligné par trois porteurs de projets qui ont identifié au moins 3 limites :

- la disponibilité des étudiants en raison de l'emploi du temps de leur formation et de leurs contraintes personnelles ;
- l'éloignement des étudiants par rapport au territoire en termes de manque de connaissance et également en termes de difficultés de déplacement ;

- manque de connaissance du projet et de son contexte et surtout manque d'encadrement en termes de clarté de la commande.

On a mandaté les étudiants sur un certain nombre de projets et là je fais une expérience d'une très grosse limite (...) la commande n'est pas claire pour les étudiants. Même moi, de mon côté, j'ai un peu l'impression qu'on m'a mis des étudiants sur le projet or que, moi, je n'ai rien demandé. Mais surtout je ne sais pas quoi leur donner au départ (...) je n'ai pas sollicité un groupe d'étudiants pour l'accompagnement et le projet n'est pas très clair, (...) et puis derrière on a ajouté des étudiants (...) je ne dirais pas que c'était prématuré, mais on a peut-être pas assez cadré en amont ces étudiants.(...) La dernière réunion que j'ai eu avec a été infructueux, pour eux comme pour moi, parce qu'on ne sait pas de tout, du point de vue pratique, sur quoi ils doivent travailler (...) en tant que porteuse de projet, c'est presque la perte du temps pour moi de faire des réunions de 2h avec des étudiants quand moi je ne sais pas quoi leur donner à faire. Je comprends leur frustration et ça crée une frustration réciproque. »

Deux porteurs de projets pensent que la commande n'était pas assez claire pour eux ni pour les étudiants, ce qui a amené à une expérience frustrante. Le défi, pour eux, est de mieux les encadrer au départ, avec un référent engagé comme tuteur au sein de la structure qui porte le projet afin de les accompagner. Ils signalent également le besoin de faire évoluer l'encadrement de l'accompagnement par la Chaire.

« J'ai l'impression que les étudiants sont perdus au début de l'année. Ils ont du mal à comprendre ce qu'on attend d'eux. Je ne sais pas si c'est la formulation, c'est peut-être pas très clair. Au début il y a vraiment besoin de reformulation, c'est l'impression que j'ai tous les ans au début de l'année. »

« Je pense qu'il faudrait avoir quelqu'un au sein de la Chaire surtout pour faire des liens entre les projets. (...) C'est important d'avoir quelqu'un qui « chapote » tout ça et qui a une connaissance de l'ensemble des projets et qui peut créer des liens entre ces projets. »

3/ Présentation des résultats : les réalisations des dynamiques collectives porteuses des projets de territoire

Si l'évaluation du dispositif d'accompagnement autour de ses trois niveaux a été réalisée lors de la période de septembre 2020 à avril 2021, l'évaluation des réalisations de la dynamique collective des projets de territoire correspond à une photographie de celles-ci prise en avril 2022, au cours donc de cette période de transition entre le dispositif CTIS-PVM et l'émergence du nouveau PTCE-PVM. Pour cette première année de transition 2021-2022, le dispositif d'accompagnement des projets de territoire a conservé son appui sur l'accompagnement par les étudiants et l'organisation des comités de pilotage.

Tableau 4 : Projets ou actions collectives accompagnés en 2021-2022

Axes	Mobilité	Circuits-courts	Economie circulaire			Filière brassicole locale		Sport et insertion	Autres
			Atelier vélo	Collecte Orange	Ecolieu Braque	Coop. Appre. Brassi.	Unité de lavage bouteilles		
Projets	Covoiturage	Réseau des acteurs						Prog. Trajectoire	Festival Fraicheur
Nombre d'étudiants en Licence impliqués				3	4			4	
Nombre d'étudiants en Master impliqués		4			4	9	4		5

3.1 Les réalisations de la dynamique collective autour des projets de ressourcerie

Rappelons que c'est autour du projet de collecte et recyclage du papier de l'université de Marne la Vallée que la dynamique collective portant des projets de territoire dans la perspective des communs a été initiée dès 2016 par la chaire ESS en partenariat avec Coopaname et le Sietrem.

3.1.1 Groupe des porteurs de projets Ressourceries (et tiers-lieux)

En 2021, l'agglomération PVM, le Sietrem, France active 77&91 et la chaire ESS-UGE ont décidé de constituer un groupe des porteurs de projets de ressourceries sur le territoire. Ces projets recouvrent des formats différents : ressourcerie industrielle tournée vers la gestion des encombrants, ressourceries sectorielles (comme la recyclerie portée par la M2ie), ressourceries citoyennes qui s'apparentent à des tiers-lieux. Les porteurs de projets sont soit des structures associatives (Vavm, M2ie, Pioca) soit des personnes qui sont notamment passées par le dispositif France active 77&91 Boostez vos projets engagés.

Le principal frein identifié sur le territoire pour la réalisation de ces projets est la disposition de locaux qui soient adaptés et dont le coût reste accessible. Un exemple récent illustre cette difficulté, celui du projet d'urbanisme transitoire entre Nestlé et la filiale de Bouigues, Linkcity, sur l'ancien site historique de la chocolaterie Menier. Pendant deux ans, le dispositif TFI a accompagné le projet de création d'une recyclerie sectorielle portée par la M2ie et chargée du réemploi et du recyclage des matériaux de bureau et de bâtiment générés lors du réaménagement du site. Après deux années de négociation, suite au refus de modification du PLU, Nestlé a arrêté unilatéralement ce projet. Pour l'heure donc, l'accès à ce lieu sous la forme d'un urbanisme transitoire n'est plus à l'ordre du jour.

3.1.2 Les réalisations sur le campus Descartes

La chaire ESS-UGE avec le Sietrem et Coopaname ont commencé à accompagner depuis 2016 des projets autour du réemploi et du recyclage sur le campus Descartes avec, au départ, un projet de collecte et de réemploi du papier. Une dynamique collective s'est peu à peu développée en impliquant de nombreux partenaires du territoire. En avril 2022 et, en dépit de deux années très perturbées à l'université par les conséquences de la crise du Covid, trois réalisations peuvent être observées sur le campus Descartes : l'opération de collecte des téléphones portables usagers avec Orange, l'installation de l'atelier vélo par l'association M2ie, la mise en place du dispositif Jean le triporteur par l'association La Paume de terre.

Le principal frein identifié est le défaut de coopération entre les acteurs impliqués dans ces projets du fait de la prégnance d'un schéma public/privé qui reste dominant. Selon ce dernier, chaque acteur privé (associatif ou non) travaille avec l'université en silo. Le défi pour la construction du PTCE-PVM est de réussir à réunir les conditions d'une coopération

avantageuse pour tous afin de sortir de ce schéma bloquant. Ceci implique des déplacements à opérer pour chaque organisation afin d'évoluer vers un nouveau schéma public/commun/privé.

3.1.3 L'éco-lieu Georges Braque

La dynamique collective autour des ressourceries a fini par aboutir en 2021-2022 à la création de l'éco-lieu Georges Braque en dépassant les deux freins précédemment identifiés : à savoir l'absence de locaux adaptés et le défaut de coopération. Partenaire des ressourceries éphémères organisées en 2018 et 2019 dans des centres d'animation sociale proches de l'université, la Mairie de Champs sur Marne au printemps 2021 a proposé de mettre à disposition un ancien local ayant servi de Relais Assistantes maternelles avec son jardin adjacent pour que ces projets dépassent leur stade éphémère et deviennent pérennes. Sans usage depuis cinq ans, la Mairie a pour cela signé un bail locatif avec le bailleur social Habitat 77 qui est le propriétaire du local. Copiloté par la Mairie de Champs sur Marne, la chaire ESS-UGE et le Sietrem, ce projet a été accompagné par deux groupes d'étudiants en 2021-2022, l'un de Licence pro, l'autre de Master. Il a pris forme depuis la rentrée 2021 autour de trois axes d'actions : un magasin gratuit, un jardin partagé surélevé et des ateliers aussi bien sur le réemploi, l'autoréparation ou l'up-cycling que sur l'agriculture urbaine. L'objectif est qu'à travers ces activités à impact écologique positif, se construisent des liens sociaux entre les habitants, avec les acteurs associatifs et aussi avec les étudiants du campus Descartes à proximité. Si la mise à disposition du local a été le déclencheur de ces réalisations, la coopération entre les partenaires du projet a été facilitée par la possibilité d'usages différents de cette ressource commune nécessitant de faibles moyens économiques en dehors des ressources humaines mobilisées selon des modalités différentes (salariat, bénévolat, formation) par les organisations partenaires.

3.2 Les réalisations de la dynamique collective autour de la filière brassicole locale

3.2.1 La coopérative apprenante brassicole

La coopérative apprenante brassicole (CAB) est une expérimentation pédagogique qui est l'héritière du projet Coop' à prendre développé entre la chaire ESS et Coopaname à partir du

début des années 2010. Cette expérimentation est d'ailleurs née de l'échec de ce premier projet auquel elle a donné une autre orientation avec l'idée d'un commun expérimental autour de la production d'une bière étudiante locale. La finalité première de ce projet est pédagogique, à savoir expérimenter pour les étudiants la forme coopérative, et avec elle celle du commun, à travers la production d'une bière locale étudiante et sa commercialisation sur et à proximité du campus. Cette expérimentation est portée par un partenariat entre la chaire ESS-UGE, Coopaname et la brasserie La Guinche située à Chelles.

Accompagné depuis 2018 par quatre promotions successives d'étudiants, ce projet en avril 2022 a vu pour la seconde année la réalisation de la production de 400 litres de la bière, après une première production de 200 litres en 2021. Cette production de 400 litres s'est faite sous trois formes : cinq fûts, 395 bouteilles de 33 cl et 165 bouteilles de 75 cl. Cette bière locale que les étudiants ont choisi d'appeler La Coopine, a été produite à partir de pain rassis collecté localement et avec du houblon provenant de plantations faites sur le campus ou à proximité. Elle a vocation à être commercialisée jusqu'à l'été sur la Cité Descartes et ses environs. Pour cela, les étudiants sont équipés d'un contrat CAPE signé avec Coopaname. Cette commercialisation est aussi accompagnée d'un programme de sensibilisation et de prévention à l'alcoolisme étudiant.

Pour l'année 2021-2022, c'est toujours la chaire ESS-UGE qui assure le financement de ce projet mais la perspective est, à terme, celle de l'autofinancement de ce projet pédagogique assuré par les recettes dégagées de la vente. Enfin, une réflexion est actuellement menée par les étudiants à propos de la création d'une Scic pour porter à l'avenir ce projet en s'inspirant d'exemples similaires de Scic sur d'autres campus universitaires (Poitiers, Bordeaux et Montpellier).

La dynamique collective autour de ce projet en impliquant progressivement d'autres acteurs du territoire a donné lieu à son élargissement avec l'émergence de l'idée d'une filière brassicole locale agréant, en plus de la brasserie La Guinche, deux autres micro-brasseries du territoire, l'Esat des Amis de la Germenoise à Émerainville et la start up L'instant à Pontault-Combault.

3.2.2 Une filière brassicole locale en gestation

Parce que le projet pédagogique de coopérative apprenante brassicole a généré une dynamique collective territoriale orientée par la perspective d'un commun de territoire autour de la bière, il est aujourd'hui le creuset de la construction sur le territoire d'une filière brassicole locale intégrant l'aval et l'amont des activités des trois micro-brasseries locales et de la CAB.

Ainsi, en 2021-2022, un groupe d'étudiants accompagne la filière brassicole locale en réalisant une étude de faisabilité d'une unité de lavage et recyclage des bouteilles de bière en lui associant une dimension d'insertion. Suite au comité de pilotage tenu en février 2022, une première option se dessine avec la possibilité d'ouvrir cette unité de lavage et recyclage de bouteilles avec la brasserie partenaire Les amis de la Germenoise sous la forme d'un nouvel atelier de production pour les personnes en situation de handicap que cette structure emploie, complétant celui de production de la bière Le Germenoise.

Du côté de l'amont de la filière, la dynamique collective a donné lieu au premier trimestre 2022 au démarrage d'une nouvelle branche pour cette filière avec la possibilité et l'opportunité pour un agriculteur du territoire, la société Saint Germain Paysages, de produire de l'orge brassicole bio avec la volonté de sa transformation sur le territoire. À ce projet qui n'en est qu'à ses premiers échanges, serait ainsi associée la création d'une micro malterie afin, en partie, d'approvisionner en malt local bio les brasseries du territoire.

Le principal frein aujourd'hui à la réalisation de ces deux projets de la filière brassicole locale, l'un en amont, l'autre en aval, est l'ingénierie territoriale qu'il nécessite afin d'en conduire toutes les étapes stratégiques, techniques et financières. L'un des enjeux de la consolidation du PTCE-PVM émergent est de pouvoir lever ce frein.

3.3 Les réalisations de la dynamique collective autour des circuits-courts alimentaires

Comme ce rapport l'a plus haut présenté, l'accompagnement des dynamiques collectives est le cœur du dispositif initié par la chaire ESS-UGE puis mis en place et formalisé au sein du CTIS. Cet accompagnement vise à transformer les défis de notre territoire en autant de projets de territoire avec lesquels le territoire, au-delà de son statut administratif, devient le territoire co-

construit par ses acteurs de tout type, privé ESS, privé classique et public. Lorsque cet accompagnement réussit en s'appuyant notamment sur les groupes d'étudiants à enclencher une dynamique collective, le territoire devient le sujet de l'action collective, un « nous » qui sommes le territoire que nos actions construisent. De manière plus marginale, le CTIS-PVM met en œuvre une autre modalité d'accompagnement qui concerne des projets portés par un acteur du territoire. Cet accompagnement se met toutefois en place dans la perspective que ce « projet isolé » puisse au fil du temps être relié à une dynamique collective sur le territoire concernant son domaine. L'accompagnement du projet porté par Valcoop est un exemple de cette seconde modalité d'accompagnement.

Ainsi, la chaire ESS-UGE avec de nombreux groupes d'étudiants de sa licence professionnelle et de son master ont accompagné le projet de création d'un supermarché coopératif porté sur le territoire par Valcoop qui a d'abord été une association puis qui est devenue en juillet 2020 une coopérative qui compte à ce jour 250 sociétaires. En avril 2022, ce projet n'a toujours pas réussi à se concrétiser par défaut d'un local disponible à un coût raisonnable sur le territoire. Nous retrouvons ici le frein que revêt l'absence de locaux adaptés à l'innovation sociale sur le territoire. Durant les deux dernières années, une négociation a eu lieu avec Nestlé et Linkcinty pour l'installation de Valcoop dans l'ancien magasin d'usine de Nestlé sur l'ancien site de la chocolaterie Menier. Pour les mêmes raisons que l'on a vues plus haut concernant la recyclerie portée par la M2ie, ces négociations sont arrêtées et Valcoop cherche aujourd'hui un local ailleurs sur le territoire. Mentionnons, enfin, que si Valcoop n'a pas encore ouvert son supermarché coopératif, la coopérative organise depuis deux ans des groupements d'achat réguliers qui construisent déjà des premiers circuits-courts alimentaires entre environ 70 prestataires et ses 250 sociétaires.

Depuis l'année 2021-2022, et en lien avec la création du PTCE-PVM, un accompagnement par les étudiants a été mis en place afin de construire un réseau des acteurs des circuits-courts sur le territoire. L'objectif attribué à ce réseau est de pouvoir déboucher sur des mutualisations et des coopérations entre ses acteurs, d'une part, et de pouvoir également constituer un acteur collectif pour co-construire la politique en matière de circuits-courts alimentaires, d'autre part.

Cet accompagnement a pu être mis en place dans la mesure où Valcoop s'est impliqué pour en être au départ tout au moins la cheville ouvrière. Suite au comité de pilotage de ce projet tenu

en janvier 2022, quatre Amap du territoire se sont montrées intéressées pour participer à ce réseau dont l'une des premières actions collectives pourrait concerner la mutualisation de la camionnette frigorifique de Valcoop à l'occasion notamment d'achats groupés auprès de certains prestataires pour lesquels la logistique est une difficulté.

Enfin, l'ouverture en février 2022 d'une épicerie solidaire sur le campus Descartes par la structure Dragonfly, agence d'intérim spécialisée dans l'insertion des personnes en situation de handicap, ouvre de nouvelles perspectives pour la construction de ce réseau.

3.4 Les réalisations de la dynamique collective autour de la plateforme de covoiturage PVM

La plateforme de covoiturage fut l'un des deux communs expérimentaux développés dans le cadre des travaux de recherche de la chaire ESS-UGE à la suite de l'échec du commun expérimental autour de la collecte et du recyclage du papier à l'université. La réalisation de cette plateforme pour un covoiturage de proximité domicile-travail, a répondu à un premier besoin de désengorger la Cité Descartes par rapport à la saturation de son parc de stationnement en plus de la diminution du CO² lié à la circulation automobile. Ce projet a d'abord été développé par des étudiants en informatique de l'université sur le périmètre de la Cité Descartes où une première application appelée Mobilité Descartes a été testée. Entre autre, un Hackathon de 24 heures a été organisé par la chaire ESS-UGE en juin 2018 à la Centrif qui est le tiers-lieu de la Cité Descartes.

Avec la création du CTIS-PVM en 2019, ce projet a connu deux évolutions : l'extension de son périmètre à toute l'agglomération Paris-Vallée de la Marne et le partenariat avec deux coopératives de covoiturage, Mobicoop et Rydigo (aujourd'hui Coopgo) pour développer une application de covoiturage interopérable fondée sur la technologie du blockchain.

Depuis 2019 ce projet rencontre plusieurs freins qui ont conduit à suspendre son accompagnement sur les deux dernières années. Le premier frein est plus ou moins conjoncturel puisqu'il s'agit des conséquences de la crise du Covid sur la réduction des déplacements domicile-travail en raison du développement du télétravail. Le deuxième frein est celui de son

portage qui suppose de créer une communauté d'intérêt entre les grandes organisations professionnelles (publiques et aussi privées) présentes sur le territoire autour du covoiturage de proximité domicile-travail. Enfin, le troisième frein concerne le financement de la création de l'application interopérable par les deux coopératives associées Mobicoop et Coopgo. Après la baisse des conséquences de la crise du Covid, une réunion sera organisée au premier semestre 2022 entre tous les partenaires de ce projet pour discuter de la décision stratégique quant à la continuation ou non de l'accompagnement de ce projet de territoire.

3.5 Les nouvelles dynamiques collectives autour du sport et de l'insertion

Si l'accompagnement du CTIS-PVM s'est structuré dans le cadre du label TFI autour des trois défis de l'économie circulaire, des circuits-courts alimentaires et de la mobilité, il ne s'y réduit pas. Ainsi, depuis deux ans, le programme Trajectoire que développe l'association Evasion urbaine fait l'objet d'un accompagnement par la chaire ESS-UGE et des groupes d'étudiants. Dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences (PIC), le programme Trajectoire prévoit la possibilité pour des jeunes décrocheurs du territoire d'être accompagnés par des coaches d'insertion embauchés par Evasion urbaine pour, en prenant appui sur des activités sportives, leur permettre de découvrir des métiers susceptibles de les intéresser afin, ensuite, d'avoir accès via de la formation complémentaire à des opportunités d'emploi dans ces derniers.

L'association Evasion urbaine, comme trois autres associations sportives du territoire national, met en œuvre ce programme Trajectoire depuis 2020. Si pour l'heure l'accompagnement par les étudiants portent sur tel ou tel aspect de cette mise en œuvre, se dessine dans le cadre du PTCE-PVM la possibilité d'associer différents clubs sportifs du territoire, qui mènent à leur niveau des actions en faveur de l'insertion via leurs pratiques sportives, pour développer un nouvel axe de coopération sur le territoire associant sport et insertion.

3.6 Le rôle structurant du nouveau festival Territoires solidaires et innovants

Pendant dix ans, la chaire ESS-UGE a organisé un festival Vidéos Solidaires sur la base des vidéos que les étudiants du master IESS réalisaient dans le cadre de leur projet tuteuré. Progressivement, les projets tuteurés des étudiants du master IESS n'ont plus concerné la réalisation de vidéos mais l'accompagnement des projets de territoire. A partir de l'année 2019, tous les projets tuteurés ont eu pour mission d'accompagner les dynamiques collectives des projets de territoire dans le cadre du dispositif mis en place par le CTIS-PVM.

En 2021, le festival de la chaire ESS-UGE s'est transformé pour devenir le festival des Territoires solidaires et innovants. Avec sa deuxième édition qui aura lieu les 23 et 24 septembre prochains, le festival affirme sa vocation de permettre des rencontres et des échanges autour des activités du PTCE-PVM en offrant notamment une expression artistique de celles-ci. L'idée qu'expérimente la chaire ESS-UGE avec ce nouveau festival est que les communs de territoire du PTCE-PVM ont aussi vocation à intégrer les artistes dans leurs activités, en faisant des artistes des commoneurs. Ces deux journées du festival font partie de la semaine de rentrée des étudiants de la chaire ESS-UGE qui sont alors pour eux l'occasion de découvrir les activités du PTCE-PVM et leurs acteurs dont ils auront tout au long de l'année la mission d'accompagner leur dynamique collective. Les rencontres du festival Territoires solidaires innovants visent également la fabrication de liens entre tous les acteurs du PTCE-PVM et avec les habitants intéressés pour s'y investir d'une manière ou d'une autre. Enfin, ces rencontres se passent aussi avec des territoires invités à travers principalement l'organisation de tables rondes.

Cette nouvelle formule du festival est construite pour jouer un rôle intégrateur à de multiples niveaux : entre les étudiants et les projets du territoire, entre les acteurs du PTCE-PVM, entre le PTCE-PVM et les habitants du territoire, entre les artistes et nos communs de territoire. Ci-après, le programme provisoire de l'édition 2022 du festival Territoires solidaires et innovants poursuit cet objectif de multi-intégration autour des activités du PTCE-PVM.

Festival Territoires solidaires et innovants 23 et 24 septembre à Paris Vallée de la Marne

Vendredi 23 septembre :

9h30 : Accueil Éco-lieu George Braque

10h : Présentation de l'Éco-lieu avec la maire de Champs/Marne

11h : Déambulation de Pantins articulés n°1 : Braque – Campus Descartes

12h30 : Pique-nique

13h45 : Ouverture par Gilles Roussel, président de l'UGE, Auditorium Copernic

14h-15h30 : Table ronde 1 « Arts en commun » animée par Alternatives économiques avec :

Makis Solomos, Musicologue et professeur à Paris 8

Marie Preston, Artiste et enseignante-chercheuse à Paris 8

Victoire Dubruel, Présidente de la Maison forte (47)

15h30-17h : Table ronde 2 « Culture et communs » animée par Alternatives économiques avec :

Soaz Jolivet, Danseuse et Université de Brest

Philippe Askenazy, Membre des économistes atterrés

Naoutem Jato, Président d'Évasion urbaine

17h-17h45 : Déambulation de Pantins articulés n°2 : Campus Descartes – Jardin de la Botte verte (Noisy le Grand)

18h : Arts et Spectacles au jardin avec un buffet

Samedi 24 Septembre :

9h30 – 13h : Le village du PTCE-PVM, Place des rencontres à Torcy avec

Les quartiers coopératifs

Concert avec Martin Laliberté (musicologue, UGE)

Discours officiels